



EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

Etaient présents :

- Adjoint -

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, Mme Nasser HAMZA, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, M. Louis-Michel BONNE, M. Jean PREVOST, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

- Conseillers municipaux -

Mme Sophie DE LAMOTTE, Mme Valérie BARBOILLE, M. Jean-Marc LEMBERT, M. Frédéric VOLE, Mme Perrine COUPRY, M. Antoine KARAM, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, Mme Anaïs DELBURG, M. Thierry PORTAL, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Kevin BLANCHARD, Mme Julie TESTUD, M. Abraham ABITBOL, Mme Olfa COUSSEAU, M. Valéry BARNY, M. Amirouche LAIDI, Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Loïc DEGNY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

- Adjoint -

M. Yoann LAMARQUE à Mme Muriel RICHARD, Mme Sandrine DU MESNIL à M. Bruno JACON

- Conseillers municipaux -

Mme Isabelle FLORENNES à M. Guillaume BOUDY, Mme Véronique RONDOT à Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. François PETER à Mme Isabelle DE CRECY, M. Yohann CORVIS à Mme Julie TESTUD

Absents non-représentés :

- Adjoint -

- Conseillers municipaux -

M. Xavier IACOVELLI, Mme Safia EL-BAKKALI

Secrétaire :

M. Jean-Marc LEMBERT

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Delib2024-073

Théâtre Jean Vilar de la Ville de Suresnes : Vente d'actions au Suresnes Business Club

- Conseil Municipal du 26 septembre 2024 -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu les Statuts de la SEM du théâtre Jean Vilar mis à jour le 11 mars 2019,

Vu la Délibération du 27 mai 2021 portant sur l'attribution de la Délégation de Service public relative à l'exploitation du Théâtre Jean Vilar,

Vu la Délibération n° 2023-095 du conseil municipal du 16 novembre 2023 portant sur le rachat par la Ville de 200 actions de la Caisse des Dépôts et Consignations dans la SEM Théâtre Jean Vilar pour un montant total de 4 000 euros,

Considérant que le Théâtre de Suresnes Jean Vilar est géré par une Société d'Economie Mixte (SEM) avec un capital social d'un montant de 100 000 euros divisé en 5 000 actions ordinaires de 20 euros,

Considérant que la Ville de Suresnes est l'actionnaire majoritaire de la SEM,

Considérant que le Suresnes Business Club, acteur majeur du développement économique Suresnois, a fait part de son intérêt d'intégrer la Société d'Economie Mixte, et que leur volonté est de renforcer les liens entre les acteurs économiques locaux,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE**

Nombre de pour : 38

Nombre de contre : 0

Nombre d'abstention : 2

M. Amirouche LAIDI, Mme Béatrice DE LAVALETTE

Nombre de ne prend pas part au vote : 1

Isabelle de CRECY

Nombre de pouvoirs : 6

Des membres présents ou représentés,

Décide,

Article 1.- - D'autoriser la vente de 200 actions d'un montant total de 4 000 euros au profit de Suresnes Business club.

Article 2. - - D'autoriser le Maire à signer le contrat ci-après annexé et tout document afférent.

Le 8 octobre 2024

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 08 octobre 2024 et publié/affiché le 08 octobre 2024 Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services Bruno MAGGUILLI

Guillaume BOUDY
Maire de Suresnes

Bruno
MAGGUILLI

Signature numérique de Bruno
MAGGUILLI
Date : 2024.10.08 17:34:36 +02'00'

Accusé de réception en préfecture
092-219200730-20240926-Delib2024-073-DE
Date de réception préfecture : 08/10/2024